



FORMATION EN PRÉSENTIEL

AIPR OPERATEUR

Dernière mise à jour le 08/04/2021.

OBJECTIF

Obtenir l'autorisation d'intervenir à proximité des réseaux

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Connaître la réglementation DT-DICT
- Connaître les différents types de réseau et les risques associés



Tarif	A PARTIR DE 200 € / JOUR / APPRENANT
Réf.	AIPR OP
Contact	0562061167 commercial@pica-formation.com www.pica-consultant.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Tout personnel intervenant à proximité des réseaux aériens et enterrés, soit en tant que conducteur d'engin, soit lors de travaux urgents

PRÉ-REQUIS

- Avoir une expérience dans la conduite de travaux
- Etre âgé d'au moins 18 ans

MODALITÉS D'ACCÈS

Modalités : CPF, plan de développement des compétences, inscription libre

Délai d'accès : Nos formations sont accessibles dans un délai moyen de 15 jours

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Méthodes : Exposés interactifs, mises en situation, jeux de rôles
Moyens : Vidéoprojecteur, paperboard, livrets et outils pédagogiques nécessaires à la formation

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

En intra-entreprise ou en inter-entreprise

 Niveau Autres formations professionnelles continues	 Modalité Présentiel	 Effectif par session 2 mini > 10 maxi	 Durée 7 heures / 1 jour(s)
---	-----------------------------------	--	--



PROGRAMME

I Présentation

- Formateur
- Stagiaires

II Réglementation et contexte

- Réglementation
- Les différents acteurs
- Les procédures (DT-DICT-ATU)
- Responsabilités et sanctions

III Préparation de l'intervention

- Identification des réseaux
- Localisation des réseaux selon leur classe

IV Exécution des travaux à proximité des réseaux

- Documents nécessaires
- Le guide technique
- Piquetages et marquages au sol
- Actions de prévention à mettre en oeuvre

- Règles de sécurité, port des EPI
- Pouvoir reconnaître les situations potentiellement dangereuses
- Les travaux sans tranchée
- Les arrêts de chantier

V Risques spécifiques des réseaux électriques aériens

VI Particularités des travaux urgents

VII Dispositions en cas d'endommagement ou d'anomalies

- Mesures à respecter en cas d'accident
- Règle des 4A
- Déclaration
- Responsabilités

VIII Entraînement au QCM

IX Examen

LES PLUS

Tests réalisés sur tablettes

INTERVENANT(S)

Formateurs référencés AIPR GROUPE
PICA

ÉVALUATION

Évaluation à chaud des connaissances au cours de la formation, Évaluation théorique de la formation grâce à un QCM

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de réussite aux tests AIPR